

La Communauté de communes a validé l'abondement au Fonds Région Unie à hauteur de 4€/habitants.

Cela permet **aux entreprises de moins de 10 salariés de Cœur de Chartreuse** de bénéficier de 2 types d'aides (en plus des autres dispositifs nationaux existants):

- Une subvention Tourisme d'un montant maximum de 5 000€, liée à un remboursement de capital d'emprunt pour les acteurs touristiques
- Une avance remboursable à taux 0% allant de 3 000€ à 20 000€ afin de renforcer la trésorerie pour les TPE, microentreprise, association employeuse

Pour plus d'information et accédez aux dossiers : <https://regionunie.auvergnerhonealpes.fr/>

Ou contactez: Lorène ABBA, Mission économie, Cœur de Chartreuse: lorene.abba@parc-chartreuse.net